



Des finances publiques vertes ?

Après l'éditorial de l'année dernière sur « des finances publiques citoyennes », nos lecteurs vont croire que chaque année, je « surfe » sur la mode.


Il est vrai que notre revue et son blog essaient d'être de plus en plus en prise sur l'actualité. La gestion publique comme les finances publiques ne sont pas des sujets abstraits et désincarnés mais s'inscrivent dans les débats publics et dans la vie quotidienne de chacun. Ce sont des sujets de société, des sujets éminemment politiques. Ce qui n'exclut nullement de les traiter avec un minimum de recul, de réserves et d'objectivité. Ces sujets doivent être abordés de manière pluridisciplinaire et avec des horizons multiples : nos « repères d'actualités », nos chroniques de jurisprudence, nos articles sur des débats en cours (réforme de la fiscalité locale, de la responsabilité des gestionnaires publics, de la fonction publique, transformation de l'action publique, monnaies électroniques ou locales) montrent notre souci d'apporter une information fraîche et sans cesse actualisée. Mais bien d'autres articles historiques ou plus théoriques, apportent la vision approfondie et de long terme indispensable pour comprendre les évolutions sociales qui trouvent leur traduction dans la gestion et les finances publiques (l'émergence du numérique, l'importance des cadres international, constitutionnel et européen, l'évolution du comportement des citoyens ou des multinationales face à l'impôt...).

Le sujet des finances citoyennes répondait bien à ces différents horizons. Après avoir lancé le débat, nous avons « fléché » un certain nombre d'articles en 2019 sur les budgets participatifs, les monnaies locales ou le consentement à l'impôt et nous publierons un dossier sur le sujet au milieu de l'année prochaine.

Les finances publiques au service du développement durable ?

La question de la contribution de la gestion et des finances publiques au développement durable s'inscrit dans le prolongement de cette réflexion sur la citoyenneté. Les citoyens concernés sont ceux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Dans les deux approches, les sujets doivent être étudiés dans une optique large qui implique une réflexion explicite sur le modèle de société et sur le rôle de l'État, ce qui devrait conduire à de nouvelles évaluations des outils techniques de la gestion et des finances publiques.

C'est pourquoi ce sujet « Des finances publiques au service du développement durable ? » a été retenu par les membres de nos comités scientifique et de rédaction comme thème du colloque que nous organiserons au printemps 2021 pour célébrer le 100^e anniversaire de notre revue.



Le développement durable est entendu dans le sens le plus large avec ses multiples dimensions : environnementales, économiques, sociales, intergénérationnelles... tel que le concept est retenu dans les résolutions et les plans d'actions internationaux. L'Organisation des Nations Unies a structuré le cycle de développement 2015-2030 autour de dix-sept objectifs de développement durable (ODD). En Europe, la nouvelle Commission promeut un Green deal pour tenter de relever les défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. En France, la transition écologique et solidaire est au coeur de la relance économique de la Nation. Les injonctions à changer notre modèle de développement et l'aménagement de notre territoire se multiplient sans que le chemin à suivre soit bien balisé.

Les outils budgétaires, comptables, fiscaux, managériaux de la gestion et des finances publiques sont-ils en mesure d'accompagner la transition écologique et solidaire ? Quelques exemples parmi d'autres permettent d'en douter : La LOLF oriente l'élaboration et le suivi du budget de l'État dans une logique de performance étroitement dépendante d'une définition assez pauvre d'objectifs quantitatifs ; l'allocation des subventions, aides de l'État et niches fiscales est insuffisamment sélective ; la fiscalité environnementale comporte encore de nombreux dispositifs d'encouragement à la consommation d'énergies fossiles et son développement est limité par un faible niveau d'acceptation de la part de l'opinion ; la comptabilité publique renseigne de mieux en mieux sur les actifs matériels des administrations mais est muette sur les dettes environnementales ; les contrôles de gestion et de régularité ne font aucune place aux objectifs de développement durable ; le financement de la protection sociale est très dépendant des opinions et des rapports de force de court terme ; la gestion quotidienne de l'administration n'intègre que depuis peu et insuffisamment les questions de rénovation énergétique des bâtiments ou de développement de mobilité plus douce et de télétravail.

Or, la gestion et les finances publiques ne peuvent rester en dehors de cette prise de conscience et de premières initiatives sont prises : objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU , verdissement des budgets et des dettes, projet de taxation des émissions de CO₂ au niveau international, relance de fonds d'accompagnement au changement climatique, augmentation de la part de la fiscalité écologique et, dans des villes ou des régions de plus en plus nombreuses, projets de *Smart Cities*, transports doux et budgets participatifs. Les freins au développement durable qui demeurent doivent être rapidement éliminés et surtout, toute la gamme des outils doit être mise au service de ces nouveaux objectifs. Mais, pour « verdir » les finances et le management public autrement que superficiellement, il faudra repenser des dispositifs conçus pour la plupart dans une optique libérale et dans le cadre d'une société industrielle et renouveler des pratiques orientées essentiellement vers la recherche de performances quantitatives et à court terme.



Une revue « citoyenne et durable » et bientôt centenaire

La préparation de cet évènement ne nous éloignera pas de nos préoccupations habituelles pour assurer le service d'une revue elle-même « citoyenne et durable ». Cette année, nous publierons des dossiers ou n° thématiques sur les cabinets ministériels, les finances citoyennes et sur les finances européennes et nous mettrons un accent particulier sur l'évolution de la gestion et des finances locales après l'élection des nouveaux maires et conseils municipaux.

Les chroniques d'actualités et de jurisprudence sont de plus en plus rythmées et couvrent des périodes proches de la publication.

La plate-forme de la revue www.gestionfinancespubliques.info continuera de jouer sa fonction d'ouverture et de rencontre. Elle donne un accès gratuit à un blog, aux sommaires des revues, à quelques articles et aux chroniques d'actualités (chaque mois et avec des liens directs aux documents de base). Nos articles sont désormais disponibles sur le bouquet Cairn et les anciens numéros de la *Revue du Trésor* et de *G&FP* de 1921 à 2012 sont consultables gratuitement sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France.

La rédaction s'est élargie par la désignation de responsables de rubriques, la constitution d'une équipe pour les repères d'actualité, la fidélisation de nouveaux auteurs.

Les partenariats se consolident, notamment à travers des publications thématiques, avec le Secrétariat général du ministère (dossier sur les Trente ans de Bercy), la DGFIP (dossiers sur la dématérialisation), l'Association des administrateurs des finances publiques (Adafip), la Société Française de Finances Publiques (séminaire sur les finances européennes), les universités d'Aix-Marseille et de Paris 1 (n° thématique sur les Institutions financières internationales), le Cercle de la réforme de l'État (articles sur le management public).

Les structures de gestion de notre revue qui étaient un peu complexes et devenues inadaptées sont en cours de recentrage autour de l'Association de soutien à la revue grâce au travail patient et rigoureux de Bernard Nicolaieff qui a passé la main sur ce point à Bernard Limal.

Notre éditeur Lavoisier propose cette année une offre d'abonnement électronique « découverte » à 60 € au lieu de 150 €.

Ces initiatives vont nous permettre d'augmenter le nombre de nos abonnés et d'élargir les soutiens à notre revue.

Je remercie tous nos lecteurs fidèles, tous nos auteurs, tous nos partenaires administratifs et universitaires, tous les membres de nos comités et association de leurs contributions à cette revue presque centenaire qui témoigne de la pérennité et de la vitalité d'une réflexion à la fois pragmatique et académique sur la gestion et les finances publiques.

Bonne année 2020 !



Michel le Clainche,
rédacteur en chef

Retrouver G&FP en ligne

- L'actualité des finances et de la gestion publique et le blog :
www.gestionfinancespubliques.info
- Les sommaires et les résumés des n° des années 2017, 2018 et 2019 :
<https://gfp.revuesonline.com/>
- L'intégralité des n° de la revue du trésor et de G&FP depuis 1921 jusqu'à 2012 :
<https://gallica/.bnf.fr/>
- Contacts, abonnements, informations :
 - le site de G&FP : www.gestionfinancespubliques.info
 - le site de notre éditeur Lavoisier : <https://gfp.revuesonline.com/>
 - et aussi **Twitter** : <https://twitter.com/GFPplateforme>
- Sur : www.linkedin.com/company/les-editions-gestion-et-finances-publiques